

# PARTICULIERS

# Vos tarifs au quotidien

---

## Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2024

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable



**AGIR CHAQUE  
JOUR DANS VOTRE  
INTÉRÊT ET CELUI  
DE LA SOCIÉTÉ**



**ILLE-ET-VILAINE**

# ÉDITO

Chers sociétaires, chers client(e)s,

Fidèles à notre démarche de transparence, nous mettons à votre disposition un large extrait de nos conditions tarifaires applicables au 1er juillet 2024 afin de vous apporter une information claire et lisible.

Notre Caisse régionale, entreprise à mission et banque mutualiste vous accompagne depuis désormais 120 ans dans vos projets et vos trajectoires de vie. Ancrés localement, nos 1700 collaborateurs s'attachent à agir en proximité et à vous servir avec efficacité à travers notre réseau de 116 agences. Les actions menées par nos 500 administrateurs au cœur de nos 46 Caisses locales permettent, tout au long de l'année, de contribuer à l'animation de la vie des territoires et à créer du lien.

Engagé en faveur du développement local, le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine agit pour l'emploi en recrutant et en soutenant l'insertion professionnelle : 181 embauches en CDI ont été réalisées en 2023. Au total sur 4 ans, 210 nouveaux postes ont été créés et 50 le seront sur l'année 2024. 160 alternants seront également accueillis au sein de l'entreprise pour 2024/2025.

Nous portons une attention particulière à l'inclusion de tous dans un contexte marqué par l'inflation. Notre dispositif Point Passerelle, dont l'équipe dédiée a été renforcée en passant de 3 à 10 conseillers, nous permet d'identifier les situations de fragilité et d'apporter un accompagnement personnalisé, en lien avec les partenaires locaux.

En adéquation avec nos valeurs mutualistes, notre volonté est de proposer une gamme complète d'offres et de services répondant à tous les besoins, et cela au juste prix. C'est pourquoi, nous avons développé une politique tarifaire responsable illustrée, notamment, par la décision de plafonner nos frais de dysfonctionnements à 25 € par mois pour tous nos clients, depuis 2020.

Enfin, en contrepartie de leur engagement, nous proposons à notre communauté de plus de 300 000 sociétaires un avantage d'environ 5% sur la plupart de nos tarifs.

Engagés pour apporter le meilleur service, nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Cordialement,



Jean-Yves CARILLET  
Directeur Général  
du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine

# Extrait standard des tarifs\*















(Liste nationale des services les plus représentatifs  
rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc...) (Crédit Agricole en Ligne Particulier)	<b>Gratuit</b> Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail (Crédit Agricole en Ligne Particulier)	<b>Gratuit</b>
Tenue de compte	2,50 €/mois soit pour information 30€/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat MasterCard ou VISA)	48,05 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé MasterCard ou VISA)	43,70 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) MasterCard avec contrôle de solde	32,80 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
<ul style="list-style-type: none"><li>À partir du 3<sup>ème</sup> retrait mensuel</li><li>Sauf cartes exonérées : VISA Infinite, World Elite, Gold, VISA Premier, Mozaïc Black, Mozaïc de paiement (arrêt commercialisation)</li></ul>	1 €/retrait <b>Gratuit</b>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (SécuriCOMPTE +)	2 €/mois soit pour information 24 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
<ul style="list-style-type: none"><li>En agence vers une autre banque</li><li>En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole</li><li>Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)</li></ul>	4,60 €/virement <b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b>
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	<b>Gratuit</b>
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	<b>Gratuit</b>
Commission d'intervention	
<ul style="list-style-type: none"><li>Par opération</li><li>Plafond journalier : maximum 1 par jour</li><li>Plafond mensuel</li></ul>	8 € 8 € 25 €

\* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leur plaquette tarifaire un extrait standard de leurs tarifs.

# SOMMAIRE

	<b>Extrait standard des tarifs</b>	<b>3</b>
	<b>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</b>	<b>5</b>
	Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Change	
	<b>Banque à distance</b>	<b>6</b>
	Abonnement à des services de banque à distance Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou EMAIL ou sur la gestion du compte par SMS ou EMAIL	
	<b>Vos moyens et opérations de paiement</b>	<b>7</b>
	Cartes Virements Prélèvements SEPA/TIP SEPA Chèques	
	<b>Offres groupées de services</b>	<b>9</b>
	Offre Prestige Offre Premium Offre Essentiel L'Offre Globe Trotter L'Offre Eko L'Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées	
	<b>Irrégularités et incidents</b>	<b>13</b>
	Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	
	<b>Découverts et crédits</b>	<b>14</b>
	Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers Autres opérations liées aux crédits	
	<b>Épargne et placements financiers</b>	<b>16</b>
	Épargne bancaire Placements financiers	
	<b>Offres pour les jeunes</b>	<b>17</b>
	<b>Opérations à l'étranger</b>	<b>18</b>
	<b>Assurances et prévoyance</b>	<b>18</b>
	<b>Succession</b>	<b>19</b>
	<b>Gestion des séparations/divorces</b>	<b>19</b>
	<b>Autres services</b>	<b>19</b>
	<b>Résoudre un litige</b>	<b>21</b>

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine/particulier/informations/tarifs.html> (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

▲ Les prestations identifiées par ce symbole sont les services bancaires de base fournis dans le cadre du Droit au compte : articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier.

(x) Retrouvez les renvois numérotés à la page "Références" située en page 20.



# Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

## Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ●▲	Gratuit
Clôture/transfert de compte ●▲	Gratuit
Transformation en compte-joint	Gratuit
Désolidarisation du compte-joint / personne	Sociétaire : 72,80 € Non sociétaire : 75,00 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit

Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲ et qui comprennent : l'ouverture, la tenue du compte et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Gratuit

## Relevés de comptes

	Sociétaire	Non sociétaire
Relevé de compte électronique toutes périodicités ●▲	Gratuit	Gratuit
Relevé mensuel "papier" ●▲	Gratuit	Gratuit
Autres périodicités	1,45 €/relevé	1,55 €/relevé
Option : chaque relevé expédié dans sa propre enveloppe	5,35 €/mois	5,60 €/mois
Relevé annuel des frais	Gratuit	Gratuit
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	4,40 €/relevé	4,65 €/relevé
Relevé annuel IFI	Gratuit	Gratuit

## Tenue de compte

Tenue de compte ●▲	2,50 €/mois soit pour information 30 €/an
Frais de gestion de compte inactif <sup>(1)</sup> ●▲	30 €/an
Délivrance de relevé d'identité bancaire RIB ou BIC/IBAN ●▲	Gratuit
Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et TIP SEPA)	Sociétaire 23,00 €/an Non sociétaire 23,70 €/an

## Services en agence

Versement d'espèces ●▲	Gratuit
Remise de chèque(s) ●▲	Gratuit
Retrait d'espèces en agences sans émission de chèque (carte de retrait Libre Service Bancaire) ●▲	Gratuit
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	Gratuit
Retrait d'espèces de dépannage (par carte à usage unique à partir du 2 <sup>ème</sup> retrait mensuel)	3 €/retrait

	Sociétaire	Non sociétaire
Frais de mise à disposition de fonds (par opération)	25,00 €	26,25 €
Frais de recherche de documents de moins d'un an (par document)	16,05 €	16,40 €
Frais de recherche de documents de plus d'un an	Sur devis	Sur devis
Attestation d'avoirs de solde de comptes (par édition)	5,45 €	5,70 €
Frais de location de coffre-fort	A partir de	A partir de
• Par coffre, selon catégorie : nous consulter	99,75 €/an	104,70 €/an

## Change

Achat et vente de billets de banque en devises	4,80 €
--	--------



## Banque à distance

### Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...)<sup>(2)</sup>

#### ◆ Internet

Service de banque à distance par Internet ●▲	Gratuit
• Crédit Agricole En Ligne Particulier	
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne	
• Abonnement au service InvestStore Initial	Gratuit
• Abonnement au service InvestStore Intégral	
- si moins de 12 ordres de bourse par an	97,90 €/an
- à partir de 12 ordres de bourse par an	Gratuit
Service d'agrégation de comptes <sup>(3)</sup> : informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	Gratuit
Ces services de banque à distance sont accessibles depuis	
• <a href="http://www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine/particulier.html">www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine/particulier.html</a>	
• Nos applications mobiles :	
- Ma Banque <sup>(4)</sup>	
- Paiement Mobile <sup>(4)</sup> dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend : paiement Paylib en magasin avec son mobile (Paylib sans contact) <sup>(5)</sup> , Paylib entre amis <sup>(6)</sup>	Téléchargement et accès gratuit

#### ◆ Téléphone avec service vocal

Filvert pour consultations au 02 99 03 35 99 Appel non surtaxé

### Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou EMAIL ou sur la gestion du compte par SMS ou EMAIL

Alerte écopage	Gratuit
Alertes en temps réel (sur solde, opération débit/crédit, libellé, encours différé carte bancaire)	Gratuit
Alerte achat, vente à distance	Gratuit
Alerte solde disponible	Gratuit
Alerte essentielle : solde débiteur	Gratuit
Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement	Gratuit
Alerte souplesse découvert	Gratuit
Alerte solde compte journalier	Gratuit
Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	Gratuit
Mini-relevés hebdomadaires	Sociétaire : 2,65 €/mois Non sociétaire : 2,75 €/mois



# Vos moyens et opérations de paiement

## Cartes

Carte de retrait Libre Service Bancaire Gratuit

### ◆ Cotisation carte

Débit immédiat

Débit différé

Sociétaire

Non  
sociétaire

Sociétaire

Non  
sociétaire

### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

• L'Autre Carte ●▲

17,15 €/an

18,00 €/an

### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)

• MasterCard

31,20 €/an

32,80 €/an

• MasterCard Eko

36,40 €/an

38,25 €/an

### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)

• MasterCard <sup>(7)</sup>

45,75 €/an

48,05 €/an

41,60 €/an

43,70 €/an

• VISA classic <sup>(7)</sup>

45,75 €/an

48,05 €/an

41,60 €/an

43,70 €/an

• MasterCard Globe Trotter

42,80 €/an

42,80 €/an

• Gold MasterCard <sup>(7)</sup>

136,30 €/an

143,10 €/an

132,10 €/an

138,65 €/an

• VISA premier <sup>(7)</sup>

136,30 €/an

143,10 €/an

132,10 €/an

138,65 €/an

• World Elite MasterCard

310,00 €/an

325,55 €/an

• VISA Infinite

310,00 €/an

325,55 €/an

La 2<sup>ème</sup> carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux (à l'exception de L'Autre carte).

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

A compter du 01/01/2023, arrêt du Bonus Cotisation de 0,01 € sur les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite.

### ◆ Paiement par carte

NB : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Paiement par carte en euro <sup>(9)</sup>, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ●

Gratuit

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire) <sup>(10)</sup>

• Frais fixes

0,20 €/opération  
+ 2,30 % du montant  
de l'opération

• Frais variables

Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels) <sup>(11)</sup>

• Frais fixes

0,20 €/opération  
+ 2,30 % du montant  
de l'opération

• Frais variables

Cartes internationales World Elite, VISA Infinite, Mozaïc Black et Mozaïc de paiement (arrêt commercialisation)

Gratuit

### ◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France

Gratuit

Retrait d'espèces en euro <sup>(9)</sup> au distributeur automatique de billets d'une autre banque dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

• L' Autre Carte, à partir du 3<sup>ème</sup> retrait mensuel ●▲

1 €/retrait

• Carte MasterCard avec autorisation systématique et cartes internationales MasterCard ou VISA, à partir du 3<sup>ème</sup> retrait mensuel

1 €/retrait

• Sauf cartes internationales Gold MasterCard, VISA Premier, VISA Infinite, World Elite, Mozaïc Black et Mozaïc de paiement (arrêt commercialisation)

Gratuit

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (hors frais de conversion monétaire) <sup>(10)</sup>

• Frais fixes

3,50 €/retrait  
+ 2,40 % du montant  
de l'opération

• Frais variables

## ◆ Retrait par carte

Autres retraits d'espèces par carte (hors frais de change éventuels) <sup>(11)</sup> **3,50 €/retrait**  
 • Frais fixes + **2,40 %** du montant de l'opération  
 • Frais variables

Cartes internationales World Elite, VISA Infinite, Mozaïc Black et Mozaïc de paiement (arrêt commercialisation) **Gratuit**

## ◆ Autres opérations liées à la carte

Envoi de la carte en recommandé avec AR **Coût d'un envoi postal**

Envoi de la carte en pli simple **Gratuit**

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur  
 • En agence ou via le SOS carte **14,30 €**  
 • Sur l'application Ma Banque ou Paiement Mobile **Gratuit**

	Sociétaire	Non sociétaire
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou SMS)	11,00 €	11,60 €
Rédition du Sécuricode	11,00 €	11,60 €
Commande de carte en urgence <i>Hors opération à l'étranger</i>	19,80 €	20,80 €
Frais de refabrication de la carte en cas de perte ou vol (hors Sécuricompte)	12,30 €	12,90 €
Carte de dépannage / carte de remplacement envoyée à l'étranger	190,00 €	199,50 €

## Virements <sup>(12)</sup>

*Virement SEPA : opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA.*

	Sociétaire	Non sociétaire
Réception d'un virement SEPA (y compris instantané) ●▲	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Émission d'un virement SEPA occasionnel ●▲ • En agence vers une autre banque <b>4,40 €</b> • En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole <b>Gratuit</b> • Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) <b>Gratuit</b>	<b>4,40 €</b> <b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b>	<b>4,60 €</b> <b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b>
Émission d'un virement SEPA permanent ●▲ • Frais de mise en place d'un virement permanent - En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole <b>Gratuit</b> - En agence vers une autre banque (Union Européenne) <b>9,70 €</b> - Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) <b>Gratuit</b> • Frais par virement permanent <b>Gratuit</b> • Modification d'un virement permanent - Par Internet <b>Gratuit</b> - En agence <b>9,70 €</b>	<b>Gratuit</b> <b>9,70 €</b> <b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b> <b>9,70 €</b>	<b>Gratuit</b> <b>10,20 €</b> <b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b> <b>10,20 €</b>
Émission d'un virement Instantané SEPA <i>Via le service de banque par Internet En Ligne - Site Internet <a href="http://www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine/particulier.html">www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine/particulier.html</a></i> • Frais virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale <b>0,21 €</b>		<b>0,21 €</b>
Autres opérations sur virements • Demande de rappel de virement SEPA et de virement instantané SEPA à l'initiative du client <b>12,20 €/opération</b>	<b>12,20 €/opération</b>	<b>12,81 €/opération</b>

## Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ●▲ **Gratuit**

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ●▲ **Gratuit**

Information premier prélèvement **Gratuit**

Opposition sur avis de prélèvement à l'initiative du client  
 • En agence **Gratuit**  
 • Par Internet **Gratuit**

Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ●▲ **Gratuit**

Rejet de prélèvement à l'initiative du client  
 • En agence **12,70 €**  
 • Par Internet **Gratuit**



## Chèques

Remise de chèque(s) ●▲	Gratuit	
Date de valeur chèque remis à l'encaissement <i>À compter de son inscription sur le compte.</i>	J+1 <i>jour ouvré</i>	
Paiement d'un chèque	Gratuit	
Délivrance d'un chéquier	Gratuit	
Frais de destruction de chéquier	6,00 €	
Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	Coût d'un envoi postal	
	Sociétaire	Non sociétaire
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	1,95 €	2,10 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16,65 €	17,45 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,35 €	16,10 €



## Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément. Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

**Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.**

### Cotisation à une offre groupée de services

	PRESTIGE	PREMIUM	ESSENTIEL
Tarifs sociétaires	34 €/mois	16 €/mois	10 €/mois
Tarifs non sociétaires	36 €/mois	17 €/mois	11 €/mois

### Gestion du compte

	PRESTIGE	PREMIUM	ESSENTIEL
Tenue de compte	Inclus	Inclus	Inclus
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	Inclus	Inclus	Inclus
E-relevé mensuel	Inclus	Inclus	Inclus

### Commission d'intervention

	PRESTIGE	PREMIUM	ESSENTIEL
Commission d'intervention <sup>(13)</sup>	Illimité	3/an	1/an

### Moyens et opérations de paiement

	PRESTIGE	PREMIUM	ESSENTIEL
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	Non concerné	"Gold MasterCard" ou "VISA Premier" (cotisation carte)	"MasterCard Standard" ou "VISA Classic" (cotisation carte)
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	"World Elite MasterCard" ou "VISA Infinite" (cotisation carte)	"Gold MasterCard" ou "VISA Premier" (cotisation carte)	"MasterCard Standard" ou "VISA Classic" (cotisation carte)
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	Inclus	Inclus	Inclus
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement non SEPA	Illimité	10/an	Non inclus
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA <sup>(14)</sup>	Inclus	Inclus	Inclus

## Cotisation à une offre groupée de services (suite)

	PRESTIGE	PREMIUM	ESSENTIEL
Païement de titre interbancaire de païement (TIP) SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'émission d'un chèque de banque	Illimité	3/an	1/an
<b>Retrait d'espèces par carte<sup>(15)</sup></b>			
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait d'espèces en devises, hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	10/an	Non inclus
<b>Païement par carte<sup>(15)</sup></b>			
En euro dans un pays de l'EEE	Inclus	Inclus	Inclus
En devises dans ou hors pays de l'EEE	Illimité	10/an	Non inclus
<b>Assurance de la Banque au Quotidien</b>			
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de païement : SécuriCOMPTE	Sécuri COMPTE PREMIUM	Sécuri COMPTE PREMIUM	Sécuri COMPTE Plus
SécuriWEB PREMIUM	Inclus	Inclus	Non inclus
<b>Merci pour l'INFO (version numérique)</b>			
Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'INFO	Illimité	Illimité	2 demandes par an
Accès aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	Illimité	Illimité	Illimité
Accès aux versions numériques	8 titres : Merci pour l'INFO, Santé Magazine, Détente Jardin, Régala, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents	Merci pour l'INFO (12 numéros/an) dont ses guides pratiques	Merci pour l'INFO (12 numéros/an) dont ses guides pratiques

### ◆ L'OFFRE GLOBE TROTTER (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte		2 €/mois
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Particulier		
Tenue de compte		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Alerte solde débiteur et rejet d'opérations</li> <li>Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de païement</li> </ul>		
E-relevé mensuel		
Moyens de païement		
Fourniture d'une carte de débit (carte de païement internationale à débit immédiat) « MasterCard Globe Trotter » (cotisation carte)		
Renvoi du code confidentiel de la carte		
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque		
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée		

## ◆ L'OFFRE GLOBE TROTTER (offre réservée aux 18-30 ans inclus) (suite)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Émission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Délivrance d'un chéquier

**Gestion du compte**  
**Retrait d'espèces par carte**  
*(au moyen de la carte incluse dans l'offre)*

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

**Paiement par carte**  
*(au moyen de la carte incluse dans l'offre)*

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

*Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31<sup>ème</sup> anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.*

## ◆ L'OFFRE EKO

**Gestion du compte**

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ...) - Crédit Agricole En Ligne Particulier

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte essentielle - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

**Moyens et opérations de paiement**

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) MasterCard Eko (cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées, *comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA*

Délivrance d'un chéquier sur demande

**Retrait d'espèces par carte**  
*(au moyen de la carte incluse dans l'offre)*

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

*Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.*

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible.

2 €/mois

## ◆ L'OFFRE CRÉDIT AGRICOLE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE : LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ

En application de l'article L312-1-3- alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

### Socle

#### Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Particulier

Envoi carte bancaire à domicile sous pli simple (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte mensuel papier ou électronique

### Module Budget protégé

#### Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L' Autre Carte"

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

1 €/mois

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention (elles-mêmes plafonnées à 4 € par opération et 20 €/mois)
- Les frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire interne
- Les frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire externe
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

## Offres qui ne sont plus commercialisées

### ◆ LE COMPTE À COMPOSER (arrêt commercialisation au 18/10/2021)

#### Le socle

#### Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ...) - Crédit Agricole En Ligne Particulier

Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Frais d'envoi de chéquier et de carte (pour les renouvellements)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé mensuel de compte papier ou électronique

Merci pour l'INFO, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)<sup>(16)</sup>

Sociétaire  
2,30 €/mois<sup>(16)</sup>  
Non sociétaire  
2,45 €/mois

	Sociétaire	Non sociétaire
<b>Module Maîtrise du découvert</b> <i>Tarif variable en fonction du montant du découvert.</i>		
Module souscrit à partir du 01/01/2017 • Assurance SécuriCOMPTE Découvert <sup>(17)</sup> • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souple du découvert • Ristourne des intérêts débiteurs <sup>(18)</sup>	de 1,95 à 4,00 €/mois	de 2,05 à 4,20 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	de 1,80 à 6,60 €/mois	de 1,90 € à 6,95 €/mois
<b>Module Budget assurances</b>		
Assurance SécuriBUDGET <sup>(17)</sup> SécuriBUDGET Premium <sup>(17)</sup>	1,80 €/mois ou Premium 2,10 €/mois	1,90 €/mois ou Premium 2,20 €/mois
<b>Module Compte sécurisé</b>		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus/SécuriCOMPTE Plus Premium <sup>(17)</sup>		
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	3,40 €/mois ou Premium 4,70 €/mois	3,55 €/mois ou Premium 4,90 €/mois
Rédition carte en urgence		
Retrait d'espèces de dépannage		
Rédition code confidentiel		
<b>Module Épargne pilotée</b>		
Épargne automatique "écopage" <sup>(19)</sup> Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle "écopage"		
Assurance SécuriEPARGNE/SécuriEPARGNE Premium <sup>(17)</sup>	1,90 €/mois ou Premium 2,65 €/mois	2,00 €/mois ou Premium 2,80 €/mois
Relevé global épargne/crédit (annuel) - Premium (trimestriel)		
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, ...) - InvestStore Initial		
<b>Module Suivi @ssuré</b>		
Assurance SécuriWEB/SécuriWEB Premium <sup>(17)</sup> Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :		
• Alerte achat à distance • Mini-relevés (1/semaine) • Alerte temps réel de gestion	3,40 €/mois ou Premium 4,20 €/mois	3,55 €/mois ou Premium 4,40 €/mois

#### ◆ COMPTES SERVICES AUX PARTICULIERS (arrêt commercialisation)

	Sociétaire	Non sociétaire
Compte Service Equilibre *	5,60 €/mois	5,90 €/mois
Compte Service Confort *	7,30 €/mois	7,65 €/mois
Compte Service Privilège *	9,50 €/mois	10,00 €/mois
Compte Service Option 1 *	5,30 €/mois	5,55 €/mois
Compte Service Option 2 *	7,30 €/mois	7,65 €/mois
Compte Service Option 3 *	10,10 €/mois	10,60 €/mois

\* A partir du 2<sup>ème</sup> Compte Service et suivant, 50 % du tarif normal.



## Irrégularités et incidents

### Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

	Par opération	Plafond mensuel
Clientèle ayant souscrit au Compte à Composer module Budget Protégé	Gratuit	Gratuit
Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	4 €	20 €

Autres clients particuliers	8 €	25 €
• Plafond journalier : maximum 1 commission d'intervention par jour	8 €	

❖ Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé et au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

## Opérations particulières

Frais de retour de courrier "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée" : NPAI	12,30 €/an
Changement d'adresse	Gratuit
Frais de recherches pour liquidation de communauté	145,30 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	77,40 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire	77,40 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	
• % du montant dû au Trésor public	10 %
• Maximum	77,40 €
Procédure civile d'exécution vaine	19,35 €

## Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(20)</sup>	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant du chèque supérieur à 50 €	38 €
<i>Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.</i>	
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement 20 €
• Si paiement supérieur à 20 €	
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	Gratuit

❖ Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Frais pour déclaration ou mainlevée à la Banque de France d'une décision de retrait de la carte	20 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
Les frais d'incidents suivants sont plafonnés à 25 €/mois pour tous les clients particuliers hors détenteur du Compte à Composer avec le module Budget Protégé (cf. l'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Budget Protégé page 12) :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les commissions d'intervention</li> <li>• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision</li> <li>• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé</li> <li>• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision</li> <li>• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision</li> <li>• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision</li> <li>• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques</li> <li>• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire</li> <li>• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque</li> <li>• Les frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire interne</li> </ul>	



## Découverts et crédits

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

### Découverts <sup>(21)</sup>

◆ **DECOUVERT entre 0 et -200 € en moyenne mensuelle hors TAEG (hors Offres groupées de services)**

Montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs mensuels :

• Entre 0 et 4 jours débiteurs (par mois)	Gratuit
• A partir de 5 jours ou plus (par mois)	3,05 €

◆ **DECOUVERT au-delà de -200 €**

Nous consulter

## Crédits à la consommation

### ◆ Crédit renouvelable : Compte Supplétis

Nous  
consulter

Le Compte Supplétis est une offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

### ◆ Prêt amortissable <sup>(21)</sup>

Gamme des "prêts à consommer"

Prêt Regroupé (*regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation*)

Nous  
consulter

	Dossier ≤ 50 000 €	Dossier > 50 000 €
--	--------------------	--------------------

Frais d'étude et de montage de dossier <sup>(22)</sup>		
• % du montant emprunté	1,20 %	1,20 %
• Minimum	80 €	450 €
• Maximum	500 €	2 000 €

## Crédits immobiliers <sup>(21)</sup>

### ◆ Conditions de taux

Prêt à Taux Zéro	0 %
Éco-PTZ	0 %
Prêt à l'Accession Sociale	Nous consulter
Prêt Conventionné	
Prêt Épargne Logement	
Prêt Tout Habitat (Prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	
Crédit relais	

### ◆ Frais de dossier <sup>(22)</sup>

% du montant emprunté	1,20 %
• Avec un minimum de	450 €
• Avec un maximum de	2 000 €
Montant maximum pour les Prêts à l'Accession Sociale	500 €
Prêt épargne logement	Gratuit
Nouveau Prêt à Taux Zéro	Gratuit
Éco-Prêt Taux Zéro	Gratuit

## Autres opérations liées aux crédits

Modification sur prêt en cours (hors changement de taux)	Gratuit
• Par Internet, pour modification du dépôt à vue payeur	25,60 €
• Sans avenant au contrat (forfaitaire)	177,25 €
• Opération simple	277,30 €
• Opération complexe (transfert de prêt réglementé et requalification prêt réglementé)	
• Frais de désolidarisation de prêt Habitat	
- % du capital restant dû global des prêts concernés	1,20 %
- Minimum	450 €
- Maximum	2 000 €
Attestations diverses liées au prêt (y compris réédition)	4,50 €/attestation
Information annuelle aux cautions	Gratuit
Frais mise en œuvre de garantie	29,40 €
Réédition du tableau d'amortissement	13,20 €
Frais de réaménagement de prêt suite à un changement de taux	
• Frais de conseil et de montage de dossier (% du capital restant dû)	1,20 %
- Minimum	450 €
- Maximum	1 000 €
• Indemnités de réaménagement, au taux du prêt, sur le capital restant dû	6 mois d'intérêts
Demande de décompte de remboursement de crédit immobilier	27,00 €
<i>Gratuité pour les offres émises à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.</i>	

Demande de décompte de remboursement de crédit à la consommation	27,00 €
Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie	
• Enregistrement de nantissement produits Crédit Agricole	Gratuit
• Enregistrement de nantissement autres	169,15 €
Mainlevée de garanties (gage sur véhicule, nantissement, hypothèque)	96,60 €



## Épargne et placements financiers

### Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque	Gratuit
• Livrets et assimilés	130,55 €
• Plan d'Épargne Logement	152,55 €
• Plan Épargne Populaire	
Mandat de gestion automatisée de l'épargne	
• Épargne automatique - écopage <sup>(23)</sup> : Tandem	28,55 €/an

### Placements financiers

#### ◆ Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un Compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME	Gratuit
Transfert de Compte-titres ordinaire et PEA/PEA-PME	
• Par ligne de titres cotés	15 €
• Par ligne de titres non cotés	50 €
• Dans la limite d'un plafond de	150 €
Inscription et cession de titres non cotés	
• Frais proportionnels sur le montant de l'opération	1,2 % avec un plafond de 500 €
Mise en nominatif de titres administrés hors CA	26 €
Duplicata d'IFU (Imprimé Fiscal Unique)	19,16 €
Inscription produits structurés hors CA	1,20 %
• Avec plafond de	500 €

#### ◆ Ordres de bourse : achat et vente en France

	PEA/PEA PME	COMPTES TITRES
<b>PAR INTERNET : Actions et Obligations françaises</b>		
InvestStore INITIAL	PERI COMPTES TITRES (tarification identique aux comptes titres)	
	Abonnement au service InvestStore Initial <b>Gratuit</b>	
	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,50 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,60 %</li> <li>• Minimum : 7,90 €</li> </ul>
InvestStore INTEGRAL	Abonnement au service InvestStore Intégral : 97,90 €/an A partir de 12 ordres de bourse par an <b>Gratuit</b>	
	Ordre ≤ 500 € :	
	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,48 %	
	Ordre > 500€ et ≤ 1 100 € :	
Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,18 %		
Ordre > 1 100 € :		
Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,12 %		

#### ◆ Ordres de bourse : achat et vente en France (suite)

	PEA/PEA PME	COMPTES TITRES
<b>PAR TELEPHONE * Actions et Obligations françaises</b>	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 1,20 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 1,50 %</li> <li>• Frais fixes : 5 €</li> <li>• Avec un minimum de 16 €</li> <li>• Frais fixes complémentaires par ordre pour abonnés Investstore INTEGRAL : 12,85 €/ligne</li> </ul>

\* Au numéro suivant :

**0 820 005 857**

Service 0,15 € / min  
+ prix appel

Service payant susceptible d'évolutions



## ◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger

	PEA/PEA PME	COMPTES TITRES
<b>PAR INTERNET : Actions et Obligations étrangères</b>		
InvestStore INITIAL et INTEGRAL	Frais proportionnels sur le montant de l'ordre <sup>(24)</sup> : 0,50 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais proportionnels sur le montant de l'ordre : 0,60 %</li> <li>Minimum : 35 €</li> </ul>

## ◆ Droits de garde sur Compte-titres ou PEA/PEA-PME

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2024

Frais de tenue de compte :

- Compte-titres détenu **31 €/an**
- PEA/PEA-PME détenu **Gratuit**

Plafond total droits de garde par contrat **321 €/an**

Comptes-titres ou PEA/PEA-PME avec InvestStore Intégral: exonération des droits de garde sur OPC Groupe et l'ensemble des actions **Gratuit**

	Valeurs Crédit Agricole <sup>(25)</sup>	Obligations et autres valeurs Crédit Agricole S.A.	Valeurs hors Crédit Agricole
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	<b>Gratuit</b>	0,12 %	0,40 %
Frais fixes par ligne (exonération des portefeuilles de moins de 1 000 €)	<b>Gratuit</b>	2 €/ligne	4,08 €/ligne
Frais fixes par ligne pour les titres non cotés	<b>Gratuit</b>	25 €/ligne	25 €/ligne

## ◆ Service Gestion Conseillée

Service Bretagne Gestion Conseillée <sup>(26)</sup>

- 1<sup>er</sup> contrat **300 €/an (75€/trimestre)**
- 2<sup>ème</sup> contrat et suivants **Nous consulter**

Service Bretagne Gestion Conseillée option Titres Vifs

- 1<sup>er</sup> contrat **640 €/an (160€/trimestre)**
- 2<sup>ème</sup> contrat et suivants **Nous consulter**

◆ **Convention Pôle Bourse** **10,00 €/mois**

◆ **Opérations sur métaux (OR)** **Nous consulter**



## Offres pour les jeunes

Le tarif normal est appliqué aux produits, services et opérations non listés ci-dessous.

### Tenue de compte

Tenue de compte **Gratuit**

### Moyens de paiement

#### ◆ Fourniture carte aux 12-17 ans

Carte Mozaïc Black avec contrôle de solde (paiement international à autorisation systématique) **1 €/an**

Carte Mozaïc de retrait **1 €/an**

#### ◆ Fourniture carte aux 18-25 ans

Cotisation carte internationale MasterCard, VISA, Gold MasterCard, VISA Premier, World Elite, VISA Infinite **50 % du tarif normal**

#### ◆ Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte Mozaïc de paiement 18-25 ans (paiement international à débit immédiat) **18,35 €/an**

## Offres groupées de services

### ◆ Cotisation à une offre groupée de services

Offre Globe Trotter <i>Entre 18 et 30 ans inclus (p.10)</i>	2 €/mois
Offre Globe Trotter Premium <i>Entre 18 et 30 ans inclus</i>	
Consultez les conditions de l'offre sur notre site internet à l'adresse suivante : <a href="https://www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine/particulier/compte/service-bancaire.html">https://www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine/particulier/compte/service-bancaire.html</a> ou en agence.	Sociétaire: 8 €/mois Non sociétaire: 8,50 €/mois
Offre Prestige, Essentiel (18-25 ans)	50 % du tarif normal
Compte à Composer (18-25 ans) (arrêt de commercialisation)	50 % du tarif normal

### Irrégularités et incidents (jusqu'à 25 ans inclus)

Commission d'intervention	
• Par opération	4 €
• Plafond mensuel	12,50 €

### Crédits

Frais de dossier sur prêt	
• Prêt Permis à 1 € (jusqu'à 25 ans)	Gratuit
• Prêt Mozaïc Projet (jusqu'à 30 ans)	Gratuit
• Prêt étudiant	Gratuit
• Prêt étudiant garanti par l'État	Gratuit
• Prêt Jeunes actifs : prêt 3 000 € (jusqu'à 30 ans)	Gratuit

### Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) (jusqu'à 25 ans inclus)

Frais fixes par compte	
• Frais sur encours et par ligne sur valeurs Crédit Agricole S.A., OPC et Obligations	50 % du tarif normal
• Frais sur encours et par ligne sur valeurs hors Crédit Agricole S.A.	
• Plafond total des frais de droits de garde	

### Autres services

Cautions Good loc'	
• Mise en place	47,90 €
• Commission annuelle	
- Pour les étudiants	1,50 %
- Pour les non-étudiants de moins de 26 ans	2 %



## Opérations à l'étranger

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Consultez les conditions tarifaires applicables aux opérations internationales en vigueur sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.creditagricole.fr/ca-illeetvilaine/particulier/informations/tarifs.html> dans la rubrique « INTERNATIONAL » ou en agence.



## Assurances et prévoyance

◆ Assurance de la Banque Au Quotidien <sup>(17)</sup>	Standard	Premium
SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)	de 16,20 € à 36 €/an/compte	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus/ SécuriCOMPTE Plus Premium <sup>(27)</sup>	24 €/an/compte	50,40 €/an/compte
SécuriWEB/SécuriWEB Premium	15 €/an/compte	30 €/an/compte
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTON est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24 €/an/compte
SécuriBUDGET/SécuriBUDGET Premium (arrêt commercialisation)	20,40 €/an/compte	

SécuriEPARGNE/SécuriEPARGNE Premium (arrêt commercialisation)	3 €/an/compte	22,56 €/an/compte
SécuriLIVRET (arrêt commercialisation)	22,80 €/an/assuré	
SécuriZEN (arrêt commercialisation)	22,80 €/an/assuré	



## Succession

La facturation du service est fonction de la totalité des avoirs (hors assurance-vie) détenus par le défunt au Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine.

Avoirs inférieurs à 2 000 €	<b>Gratuit</b>
Avoirs supérieurs à 2 000 €	1 % du montant
• Minimum	20 €
• Maximum	680 €
Dossier > 1 an	85 € /an



## Gestion des séparations/divorces

Accompagnement à la séparation / divorce*	70€/personne
Accompagnement d'un financement habitat dans le cadre d'une séparation/d'un divorce	
Frais de dossier désolidarisation / refinancement	
• % des montants du prêt	1,2%
• Minimum	450 €
• Maximum	2 000 €

\*Cette offre comprend la réalisation d'un diagnostic personnalisé reprenant tous les univers de besoin du client, la production d'un compte rendu avec précisions sur les pistes à étudier et les documents à fournir, analyse financière pour vérifier la capacité à reprendre les prêts du couple, désolidarisation du compte joint, production de différentes attestations (tableaux amortissement, décompte de prêt, changement de domiciliation, ...).



## Autres services (Magazines abonnements annuels)

Merci pour L'INFO (version papier et numérique)	38,08 €
Merci pour L'INFO Prestige (version numérique)	48 €
Merci pour L'INFO Premium (version numérique)	18 €
Merci pour L'INFO Essentiel (version numérique)	12 €
Régal (6 n° et 2 hors-série)	27,90 €
Maison créative (6 n° + 1 hors-série)	23,90 €
Santé magazine (12 n°)	31,60 €
Plus de PEP's (6 n°)	19,90 €
Parents (9 n° + 1 hors-série)	25,90 €
Détours en France (8 n° et 3 hors-séries)	49,80 €
Détente Jardin (6 n° + 1 hors-série)	22,90 €

### Service client Uni-Médias

Pour toute question relative aux publications

**N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS, filiale de presse du groupe Crédit Agricole, 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

# Références

- (1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € du solde créditeur du compte.
- (2) Tarifs hors coûts de communication et/ou d'accès à Internet, variables selon opérateur.
- (3) Service disponible depuis l'application Ma Banque.
- (4) Téléchargement et accès gratuits aux applications Ma Banque et Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs.
- (5) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo "PAYLIB". La détention d'un smartphone Android éligible est requise.
- (6) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.
- (7) Existe en version carte "Sociétaire" ou "Cartwin" (8) de même type.
- (8) Les cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin sont des cartes de crédit, associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable sous réserve d'acceptation du dossier. Le montant de la cotisation est hors coût de crédit. A compter du 01/12/2023, arrêt de commercialisation des cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin.
- (9) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
- (10) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par VISA ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine/particulier/informations/tarifs.html>
- (11) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.
- (12) Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :
  - Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Croatie.
  - Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
  - Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
  - Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
  - Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican, Andorre et le Royaume-Uni.
- (13) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois et limité par votre Caisse régionale à 25 euros par mois.
- (14) Sauf gratuité imposée par la loi.
- (15) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
- (16) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'INFO à l'issue de la gratuité de 3 mois (cf tarifs p.19).
- (17) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53 rue La Boétie, 75008 Paris. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053.
- (18) Facturation des intérêts débiteurs puis ristourne à hauteur du forfait annuel compris entre 5 € et 25 € selon les découverts autorisés pour module souscrit avant le 01/01/2017 et entre 5 € et 20 € selon les découverts autorisés pour module souscrit après le 01/01/2017.
- (19) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
- (20) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.
- (21) Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur le contrat de crédit.
- (22) Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, éco-PTZ, prêt épargne Logement.
- (23) Mandat de gestion automatisée de trésorerie.
- (24) Hors frais de marché et de courtage éventuels dans le respect d'un plafond de 0,50 %.
- (25) Actions Crédit Agricole S.A., OPC Groupe, Certificats Coopératifs d'Investissement, Parts Sociales.
- (26) Prix Service de gestion des actifs financiers
- (27) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).



## Résoudre un litige

Nous nous engageons à prendre en charge votre réclamation sous 48 heures (2 jours ouvrés) et à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai maximum de 2 mois, à compter de la date d'envoi de votre première réclamation, sauf cas particulier.

Toutefois si votre réclamation porte sur les services de paiement (ex : virements, prélèvements, cartes bancaires), nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 15 jours ouvrables, suivant la date de réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

Dans le cas d'une résolution complexe qui entrainerait un délai de traitement supérieur, vous serez informé par écrit des causes du retard dans la gestion de votre réclamation.

### • LES VOIES DE RECOURS INTERNES :

#### 1. LES CONSEILLERS OU LE DIRECTEUR DE VOTRE AGENCE

Ils sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Ils sont aussi les interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous pouvez formuler votre réclamation. Vous pouvez également leur en faire part directement sur le site internet à la rubrique « contact ».

#### 2. LE SERVICE QUALITÉ ET SATISFACTION CLIENTS

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine,

- Par voie postale et à l'adresse suivante :  
**Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine**  
**Service Qualité et Satisfaction Client**  
**4 rue Louis Braille**

**35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE**

- Par mail : [qualite@ca-illeetvilaine.fr](mailto:qualite@ca-illeetvilaine.fr)

Ainsi que par téléphone au : 02 99 03 35 99 (appel non surtaxé)

### • LES VOIES DE RECOURS EXTERNES :

Si votre agence ou le Service Qualité et Satisfaction Clients n'ont pas pu répondre à votre insatisfaction, vous pouvez faire appel gratuitement au médiateur compétent. La médiation bancaire et de l'assurance est un dispositif légal régi par les articles du code de la consommation et du code monétaire et financier. Le cas échéant, si un délai de 2 mois s'est écoulé depuis l'envoi de votre première réclamation écrite au Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, vous pouvez saisir directement le Médiateur.

**La Médiatrice de la Fédération Bancaire Française (FBF)** est compétente pour les litiges entre un client, personne physique, n'agissant pas pour des besoins professionnels, et un établissement de crédit, relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque, de services d'investissement, d'instruments financiers et de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance directement liés à un produit ou à un service bancaire distribué par l'établissement de crédit. Pour toute précision et connaître les conditions, vous pouvez consulter le site internet : [www.lemediateur.fbf.fr](http://www.lemediateur.fbf.fr)

Vous pouvez contacter gratuitement la Médiatrice bancaire en saisissant un formulaire sur le site internet : [www.lemediateur.fbf.fr](http://www.lemediateur.fbf.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Madame la Médiatrice - Fédération Bancaire Française - CS 151 - 75422 PARIS CEDEX 09.

**Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)** peut être saisi gratuitement pour tout litige relatif à des produits ou services financiers :

Par courrier à l'adresse suivante : Autorité des Marchés Financiers - Le Médiateur - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 2 ou sur le site Internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

Dans le cadre d'un différend à caractère individuel en matière financière vous pouvez opter pour le Médiateur de la FBF ou pour celui de l'AMF, ce choix sera définitif.

**Le Médiateur de l'Assurance** peut être saisi gratuitement pour tout litige relatif aux contrats d'assurance (hormis la commercialisation). Pour toute précision, vous pouvez consulter le site internet : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org) et la charte du Médiateur de l'Assurance. Vous pouvez le contacter en saisissant un formulaire sur le site internet ou par courrier postal à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 9.

*À noter : Vous devez préalablement avoir adressé une réclamation au service consommateurs de la compagnie d'assurance concernée dont les coordonnées sont disponibles sur :*

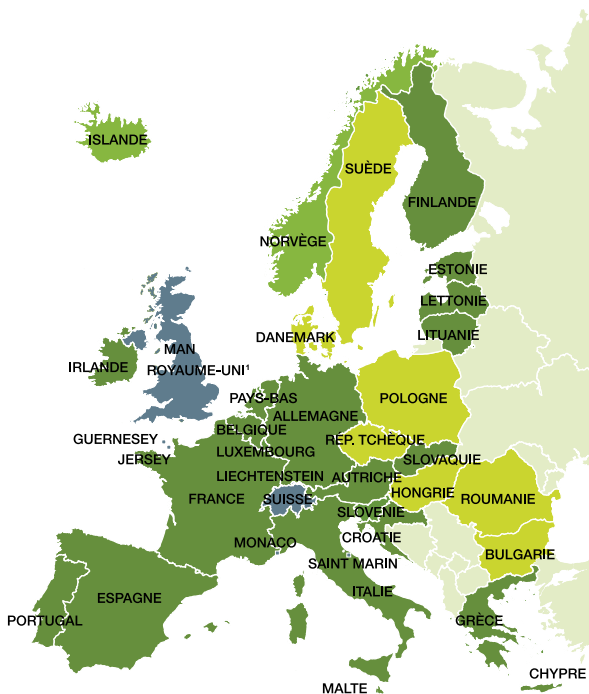
<https://www.ca-assurances.com/contact-0>.

• AUTRES RECOURS :

La plateforme européenne de résolution en ligne de litiges de consommation. Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne du règlement en ligne des litiges (<https://webgate.ec.europa.eu/odr>).

## Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro \*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)



<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



## Centre de Relation Clients

**02 99 03 35 99** APPEL NON SURTAXÉ  
Lundi > vendredi : 8h30-19h ; samedi : 8h30h-17h



## Internet

[www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine](http://www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine)



Restons connectés !

## ***Vous êtes suivi par un Conseiller Banque Privée ? Retrouvez vos services exclusivement dédiés.***



### Service Privilège

**02 99 03 35 00** APPEL NON SURTAXÉ  
Lundi > vendredi : 8h30-13h, 14h-19h  
Samedi : 9h - 13h  
[service.privilege@ca-illeetvilaine.fr](mailto:service.privilege@ca-illeetvilaine.fr)



### Internet

[www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine](http://www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine)  
Rubrique : Banque Privée

## Numéros utiles

### **SOS Carte - Opposition de carte bancaire et chéquier**

**(33)9 69 39 92 91** EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

PRIX D'UN APPEL LOCAL

Service disponible 7/7j - 24/24h

**(33)9 69 39 92 91** DEPUIS L'ÉTRANGER

COÛT SELON L'OPÉRATEUR

Service disponible 7/7j - 24/24h

### **Déclaration de sinistre, d'une panne ou d'un besoin urgent de rapatriement auprès de votre assurance Pacifica**

**0 800 810 812**

Service & appel gratuits

### **Assistance et Assurance**

**(33)9 69 36 15 15** - MASTERCARD

APPEL NON SURTAXÉ

Service disponible 7/7j - 24/24h

**(33)9 69 32 26 36** -VISA

APPEL NON SURTAXÉ

Service disponible 7/7j - 24/24h

### **Déclaration d'une fraude par virement**

**(33)9 69 39 92 91** PRIX D'UN APPEL LOCAL

LOCAL

Service disponible 7/7j - 24/24h

## ***Un maximum de services pour vous simplifier la vie***

Gérer votre budget, planifier vos projets, géolocaliser une agence...

Pour vous accompagner au quotidien, le Crédit Agricole met à votre disposition des applications mobiles iPhone®\* et Android™\* et des sites dédiés.



### MA BANQUE\*

Suivez, maîtrisez et optimisez votre budget.  
Planifiez vos projets en toute sérénité.



### PAIEMENT MOBILE\*

Accédez rapidement aux services liés à votre carte.  
Payez en ligne ou avec votre mobile grâce à Paylib.



### PACIFICA\*

Déclarer son sinistre avec son mobile.  
Prendre des photos des dégâts.



### MON PROJET IMMO

Gérez et suivez les étapes d'avancement de votre dossier de prêt immobilier



### MON INFO MANDATS\*

Soyez informé par des spécialistes sur la stratégie de votre mandat de gestion.

\* Téléchargement et accès gratuits aux applications, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation des applications suppose de détenir un téléphone ou tablette compatible et de disposer d'un forfait auprès de votre opérateur téléphonique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store, l'Android Market ou le Windows Store. Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc ; Windows© est une marque commerciale de Microsoft corporation.

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :  
[www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine](http://www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine)

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

**Document informatif à vocation non-publicitaire**

**Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine**, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 4 rue Louis Braille - 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande - 775 590 847 RCS Rennes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI Ille-et-Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue la Boétie - 75008 Paris.

Agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : <https://acpr.banque-france.fr/> contrôlé par Crédit Agricole SA : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 72082 Paris Cedex 2.

Identifiant unique CITEO : FR234290\_01ZVJG

**PACIFICA**, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances, Société Anonyme au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, siège social, 8-10 boulevard de Vaugirard - 75524 Paris Cedex, RCS Paris 352358865.

**PREDICA**, Compagnie d'assurances de personnes, entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

**CAMCA**, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurances mutuelles à cotisations variables. Siège social : 53 rue la Boétie - 75008 Paris, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

**CA ASSURANCES** : CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES, société anonyme au capital de 1 490 403 670 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris - immatriculée sous le numéro B 451 746 077 RCS Paris.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

**Uni-Médias**, filiale presse du groupe Crédit Agricole, SAS au capital de 7 116 960 €, 22 rue Letellier - 75015 Paris B343 213 658 RCS PARIS.

27/02/2024- Réf. PBCM005\_CGB2024\_PART35\_V6



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC  
"promouvoir la gestion durable des forêts"

